



**HAL**  
open science

## La vie sociale des images-3

Sylvain Maresca

► **To cite this version:**

Sylvain Maresca. La vie sociale des images-3 : La querelle des images dans l'Église chrétienne. 2022.  
hal-03513947

**HAL Id: hal-03513947**

**<https://hal.science/hal-03513947>**

Preprint submitted on 6 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA QUERELLE DES IMAGES DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Le discrédit jeté par Platon sur les images est redondant avec une condamnation que l'on trouve dans la plupart des religions monothéistes : le judaïsme ou l'islam interdisent de représenter Dieu en image. L'idée est chaque fois la même : Dieu est proprement irreprésentable puisqu'il est le créateur de toutes les Formes ; il est au-delà de tout ce que l'homme peut s'en représenter. Non seulement, donc, l'image est incapable de s'approcher de l'idée de Dieu, mais encore risque-t-elle de s'interposer entre l'homme et Dieu sous la forme d'une idole et de détourner sa foi. Il faut donc bannir les images pour conjurer ce risque majeur d'idolâtrie.

Il est peut-être utile de faire ici un lien entre le bannissement des images dans ces religions monothéistes et une autre de leurs caractéristiques, à savoir le fait qu'il s'agisse de religions « révélées », dont le dogme a été transmis aux hommes sous la forme d'un livre : les Tables de la Loi, le Coran, la Bible. Dès lors qu'un texte est censé émaner de Dieu en droite ligne, toute autre forme de représentation de la divinité apparaît fallacieuse, inutile, voire dangereuse. D'autant plus quand ledit dogme révélé stipule explicitement la condamnation des représentations visuelles. C'est le sens direct de l'épisode qui met aux prises Moïse descendant du Sinaï avec en main les Tables de la Loi, et son peuple qui, pendant son absence, a cédé au culte idolâtre du Veau d'or : ici s'opposent ouvertement un texte d'origine divine et une image d'origine humaine. Dans les religions sans texte révélé, l'image part avec moins de handicaps originels.

### Le dilemme théologique

La religion chrétienne a hérité cette condamnation ferme du culte des images, qui est inscrite en toutes lettres dans la Bible : « Tu ne feras aucune image taillée des choses en haut dans les cieux ou ici-bas sur la terre. » (Exode 20. 4) Pourtant, elle est passée outre. C'est tout à fait étonnant et extraordinaire. Dans les faits, le christianisme a rencontré un problème particulier avec l'image, ce qui en fait un cas très intéressant à étudier. D'autant plus que cette religion est la matrice de notre culture.

Quel est le problème ? Le christianisme est une religion monothéiste, mais qui présente la particularité que son Dieu s'est incarné. Le Dieu chrétien s'est fait chair, il a pris les traits et le corps d'un homme, et il a vécu parmi les hommes qui ont fini par le mettre à mort. Puis il a été ressuscité pour retourner vivre éternellement dans les cieux à la droite de son père. Tel est l'argument fondamental de la religion chrétienne. Aucune autre religion monothéiste ne connaît le mystère de l'**Incarnation**. Elles ont un Dieu à jamais inaccessible (Yahvé) ou des prophètes (Mahomet), mais pas de Dieu fait homme. Or, un Dieu fait homme, c'est une « sacrée » contradiction puisque, par définition, l'idée éternelle de Dieu est incommensurable avec l'existence éphémère de l'homme. D'ailleurs, les religions juive ou musulmane accordent un place au Christ dans leur propre mythologie, celle d'un grand prophète, mais elles refusent de lui reconnaître une nature divine.

En quoi, le mythe de l'Incarnation complique-t-il la question des images ? En ceci que, dans ce nouveau cadre de croyance, on ne peut plus reprocher aussi facilement à l'image d'être un reflet imparfait et trompeur de Dieu puisque, précisément, ce même Dieu a revêtu la forme imparfaite d'un homme. Dès lors que Dieu s'est mis lui-même en image, s'est donné à voir sous des traits humains, dès lors que les contemporains du Christ ont ainsi pu voir physiquement à travers lui le visage de Dieu, comment pourrait-on interdire de représenter Dieu en images ? Cela reviendrait à nier le mythe fondateur de l'Incarnation.

A partir de ce dilemme se développa pendant plusieurs siècles dans les rangs de l'Église une querelle entre les partisans et les adversaires de l'image, entre les iconophiles et les iconoclastes.

Les iconoclastes brandissaient l'orthodoxie de la croyance, puisée à la source même du texte biblique : dans cette logique de stricte obédience, le culte des icônes devait être condamné parce qu'il était vecteur d'idolâtrie. Il faut bien préciser ici que ce n'étaient pas l'existence des images en tant que telles qui se trouvait condamnée (il y en a toujours eu, il y en aura toujours), mais leur culte, c'est-à-dire le fait de les honorer et de les intégrer à la liturgie au sein même des sanctuaires, des églises. Ce qui était grave, aux yeux des iconoclastes, c'était que des images, par définition imparfaites et trompeuses, fassent partie de la célébration des mystères de la foi : par ce culte des images, l'idolâtrie ne pouvait que s'infiltrer au sein de l'Église. Difficile de dire qu'ils avaient tort puisqu'ils en appelaient à la seule matrice incontestée du dogme : le Livre Saint.

Pourtant, les iconophiles l'emportèrent en jouant en quelque sorte le Nouveau Testament contre l'Ancien ou, plus exactement, en montrant que l'Ancien Testament devait nécessairement déboucher sur le Nouveau Testament. Comme l'a écrit Saint-Augustin, « l'Ancien Testament, c'est le Nouveau couvert d'un voile, et le Nouveau c'est l'Ancien dévoilé » (*Cité de Dieu*, XVI, 26. P. L. XLI 505).

Le tournant intervint en 787 lors du Concile de Nicée, qui trancha la doctrine officielle pour les siècles à venir. A partir de cette date, l'Église accepta le culte des icônes. La subtilité du raisonnement des théologiens iconophiles a été d'exploiter l'excès de certitude doctrinale de leurs adversaires. En fait, ils ont disqualifié l'iconoclasme sur le terrain même où celui-ci se croyait inattaquable. Le fondement de leur argumentation était le suivant : si vous rejetez le culte des images, c'est que vous rejetez le mystère de l'Incarnation. Puisque Dieu lui-même a accepté, pour sauver les hommes, de s'incarner dans un corps humain, fragile et imparfait, et d'en endurer toutes les conséquences, au nom de quelle raison supérieure pourriez-vous encore condamner le culte des images ? Dieu a délibérément opté pour l'imperfection humaine, qui d'autre que lui peut être juge du bien-fondé de ce choix ? Les iconoclastes étaient hérétiques au regard de ce que Dieu était devenu en instituant le mystère de l'Incarnation : un Dieu humain.

La force des iconophiles aura été de retourner à leur profit les faiblesses de l'image. Certes, disaient-ils, l'icône qu'est qu'un peu de peinture appliquée sur un morceau de bois. Comment pourrait-on représenter Dieu avec aussi peu de chose ? Mais justement, cette indigence formelle était la meilleure garantie contre l'idolâtrie : impossible en effet d'adorer cette pâle mise en forme pour l'original. Les iconophiles ont toujours insisté pour que l'icône soit totalement dépourvue de vertus de ressemblance afin, précisément, qu'il ne soit pas possible

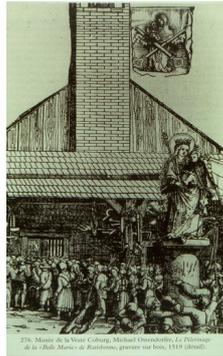
d'y chercher aveuglément le visage de Dieu. Au contraire, l'icône devait être extrêmement stylisée, abstraite pour ainsi dire, afin de fonctionner sur l'évocation et non pas sur la reproduction ou l'imitation. L'icône devait véhiculer une idée de Dieu, pas son image, par nature inatteignable.

En outre, l'interdit de représenter Dieu le Père resta en vigueur malgré l'autorisation de vénérer les icônes. Car celles-ci donnaient à voir uniquement ce que l'homme avait pu voir de Dieu, son fils unique envoyé sur la terre. Les icônes dépeignaient le visage du Christ, pas celui de Dieu, qui demeurerait à jamais irreprésentable : « Si nous faisons des icônes de Dieu, c'est-à-dire de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, écrivait un évêque de Thessalonique au VII<sup>e</sup> siècle, nous le représentons tel qu'Il fut vu sur la terre et tel qu'Il apparaissait parmi les hommes, et non pas tel que nous pourrions l'imaginer dans sa nature divine car quelle ressemblance et quelle image peut avoir le Logos du Père, incorporel, n'ayant pas de forme sensible ? » Ainsi, la dialectique subtile des iconophiles combinait l'interdit de représenter Dieu, hérité de l'Ancien Testament, et le mythe de l'Incarnation, fondateur du Nouveau et traducteur du Verbe en image. Jean Damascène, le grand théoricien du culte des images, écrivait vers 730 : « Ayant reçu de Dieu le discernement, nous connaissons ce dont on peut ou non faire l'icône. (...) Tant que Dieu est invisible, n'en fais pas l'icône, mais dès lors que tu vois l'incorporel devenu homme, fais l'image de la chair humaine : lorsque l'invisible devient visible dans la chair, peins la ressemblance de l'invisible. »

Cette règle stricte commencera à être assouplie autour de l'an mil, par le biais de représentations elliptiques de Dieu, comme la main qui perce les nuages pour bénir son fils, les martyrs ou les rois. Puis, la figure divine prit corps, principalement dans les mises en scène de la Trinité – un mystère difficile à expliquer et que l'image pouvait rendre perceptible. « Notre pauvre esprit est si faible, écrivait l'abbé Suger, le reconstruteur au XII<sup>e</sup> siècle de la cathédrale de Saint-Denis et grand créateur de cette nouvelle iconographie, que ce n'est qu'à travers les réalités sensibles qu'il s'élève jusqu'au vrai. »

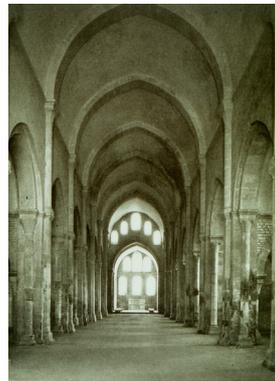
Pour revenir au Concile de Nicée, celui-ci généra une production d'icônes très strictement réglementée, à partir de quelques modèles sans cesse reproduits avec la plus extrême exactitude ; et surtout, à partir de la reprise de textes sacrés qui, inscrits à même l'image, en définissaient la portée liturgique. D'ailleurs, on dit « écrire » une icône, et non pas « peindre » une icône. Quant aux peintres d'icônes, on les appelle des « iconographes ». Les icônes n'étaient pas des images muettes. C'étaient au contraire des images parlées, argumentées en bonne et due forme par la théologie officielle. Dieu était censé parler en elles, à travers elles. Ceci afin qu'elles ne se prêtent pas à une réception purement sensitive, fusionnelle, bref idolâtre. Il devait y avoir, jusque dans la forme revêtue par les icônes, une homologie entre la représentation par l'image et l'Incarnation. C'était cette homologie qui autorisait les fidèles à adorer les icônes parce qu'à travers elles, c'était le Dieu incarné qu'ils adoraient.

A partir de cette époque, la chrétienté fut très prolifique en images religieuses, non sans verser dans certaines formes d'idolâtrie :



Procession en l'honneur d'une image,  
qu'on disait miraculeuse,  
de la Vierge (visible au fond de l'église)  
Ratisbonne, 1519

Particulièrement avec la mise en place du système des « indulgences », à partir du XI<sup>e</sup> siècle. Il s'ensuivit périodiquement des réactions iconoclastes au nom de la pureté de la foi et contre les dérives idolâtres. Les Cisterciens bannirent toute représentation divine de leurs monastères, du moins au début :



Nef de l'abbaye de Fontenay, 1140

Les Protestants en firent de même, plusieurs siècles plus tard, d'une manière beaucoup plus systématique et durable :



Protestants ruinant une église, 1530

Ainsi se séparèrent, d'un point de vue visuel, les églises réformées, austères et recentrées sur la lecture de la Bible, c'est-à-dire sur l'Écriture, et les églises catholiques ou orthodoxes, luxuriantes et très imagées, misant sur l'effet de conviction apporté par la visualisation des mystères religieux.

## Les enjeux politiques : pas de pouvoir sans contrôle des images

La querelle des images ne s'est pas déclarée dans les premiers temps du christianisme, quand il ne s'agissait encore que d'une religion minoritaire, en mal de reconnaissance, voire encore en proie aux persécutions. Les Chrétiens faisaient alors corps autour de leur doctrine et de leurs livres saints. Les divisions doctrinales qui commencèrent à les agiter, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, furent le signe d'une nouvelle assise de cette religion : en 380, elle était devenue la religion d'État ; dès lors, l'empire romain fut officiellement chrétien. Le dogme entra en discussion parce qu'il n'était plus menacé et que de nouveaux croyants s'en emparaient avec des attentes souvent divergentes. Ce fut l'époque où l'Église discuta âprement du statut de la Vierge ou encore de la Trinité – questions théologiques particulièrement complexes. La querelle des images prit place au cœur de cette grande effervescence caractéristique d'une religion devenue dominante.

Cette querelle revêtit cependant deux caractères particuliers :

- 1) Le culte des images était lié à la question de la propagation de la foi. Il s'inscrivait dans une recherche de l'efficacité missionnaire (il fallait convaincre).
- 2) La querelle autour des images était en réalité une querelle de pouvoir, entre l'Église et l'Empereur : la concurrence, avec le pouvoir impérial, pour le contrôle des images. Ce n'était plus de la théologie, mais bel et bien de la politique.

### 1) *L' image missionnaire :*

Le fait d'être devenue religion d'État ouvrit au christianisme un champ illimité de conversions. L'Empire romain regorgeait de populations extrêmement variées, aux cultures et aux croyances diverses. Toutes étaient appelées à entrer dans la nouvelle religion puisque l'Empereur affirmait qu'il tenait son pouvoir du Dieu des Chrétiens. A l'Église, donc, de convertir tous ces fidèles potentiels. La tâche était considérable et malaisée. Il fallait trouver des outils nouveaux de conversion, susceptibles de frapper les esprits à partir de leurs propres croyances. L'image se révéla l'un des plus efficaces.

Les icônes se répandirent d'abord pour célébrer le culte des martyrs et des saints. Or, si l'on prête attention à la manière dont s'est instauré cette vénération des figures marquantes du Panthéon chrétien, on constate qu'elle a très souvent repris les légendes et les modes de figuration caractéristiques des anciens dieux des Grecs et des Romains. La figure du Christ elle-même se para souvent des attributs qui pendant longtemps avaient servi à broder l'effigie redoutable de Zeus ou Jupiter : visage d'un homme mûr, barbu, à la chevelure abondante. Autre exemple : la représentation de Saint-Pierre, souvent parée des attributs impériaux ou consulaires :



Saint-Pierre, avec en médaillon le Christ,  
la Vierge et un autre apôtre



Par comparaison :  
Un nouveau consul romain,  
avec en médaillon l'Empereur, l'Impératrice  
et un troisième dignitaire (un autre consul ?),  
IV<sup>e</sup> siècle

Plus malléable que le dogme écrit, l'image se prêta à ces transpositions qui accrurent le pouvoir de conviction de la nouvelle religion en laissant croire à une continuité des croyances ou des mythologies. Cette imagerie accommodante exerçait un pouvoir de séduction sur les différentes populations et facilitait leur conversion, de Rome jusqu'aux confins de l'Arménie, de l'Égypte jusqu'à l'embouchure du Rhône. Bref, l'image se répandit dans le sillage de l'expansion du christianisme à travers l'Empire ; elle l'activa, souvent au prix de dérives notables.

Ces à-peu-près soulevèrent ici ou là l'indignation de certains Pères de l'Église, plus soucieux que d'autres de conserver la pureté du message. Mais l'époque était à l'expansion missionnaire. Le nombre des nouveaux fidèles l'emportait sur la fidélité à la doctrine. En d'autres termes, ce n'est pas au sein de l'Église que se noua la querelle des images.

### B) *La querelle des pouvoirs*

En réalité, c'est de l'Empereur que vint la réaction<sup>1</sup>.

Cela peut paraître paradoxal. C'est tout de même un Empereur romain qui, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, fit figurer le Christ sur les images impériales officielles, à égalité avec son propre portrait. En 692-695, Justinien II fit même frapper des monnaies représentant d'un côté son effigie et de l'autre le buste du Christ :



<sup>1</sup> Cet Empereur était à la tête de l'Empire romain d'Orient, initié en 324 par le premier empereur qui ait établi sa résidence à Constantinople. Rome resta la capitale de la partie occidentale de l'Empire jusqu'à son invasion par les Barbares, en 476. Ensuite, l'Empire byzantin assura seul la continuité de l'Empire, et ce pendant un millénaire, avant d'être conquis à son tour par les Turcs en 1453.

Quelle reconnaissance officielle plus éclatante la religion chrétienne pouvait-elle espérer que cette inscription au cœur même du dispositif iconographique officiel de l'Empire ? Et pourtant, c'est un autre Empereur qui déclencha les hostilités en publiant, en 726, un édit contre les images. Il ordonna en particulier la destruction de l'icône du Christ placée au dessus de la porte de son palais.



Violences entre iconoclastes et iconophiles,  
Psautier Chludov (fol. 85),  
Moscou, IX<sup>e</sup> siècle

Que s'était-il passé entre-temps ?

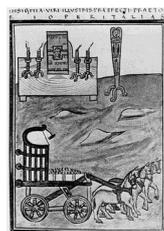
L'Empereur avait décidé d'associer l'image du Christ à sa représentation officielle autant par calcul politique que par foi sincère. Il tenait à affirmer par ce biais que sa puissance procédait d'une origine supra-humaine, divine. En s'inféodant au Christ roi, il se donnait à vénérer comme divin lui-même. Et puisque l'image du Christ ne faisait que se répandre, il en espérait un accroissement notable de son autorité.



Mosaïque montrant l'Empereur Léon VI  
à genoux devant le Christ en majesté,  
Sainte-Sophie (Istanbul), après 843

Il devint courant de voir telle icône du Christ ou telle autre de la Vierge portée sur le champ de bataille afin d'accroître le pouvoir de vaincre des armées impériales ; et si la victoire était acquise, d'en attribuer les mérites au patronage de la figure divine. Bref, l'Empereur usa de l'imagerie chrétienne comme ses prédécesseurs païens avaient usé de l'imagerie des Dieux de l'Olympe. Leur logique commune était temporelle : il s'agissait de renforcer leur pouvoir.

De son côté, l'Église tirait profit de cette intronisation impériale : le christianisme était devenu, dans tous les sens du terme, une religion d'État puisque son premier serviteur en était l'Empereur. Mais il est facile d'entrevoir les germes de conflit inscrits dans cette situation. Jusque-là, la seule image qui eût fait l'objet d'un culte officiel était le portrait de l'Empereur. Elle était envoyée et exhibée dans tous les recoins de l'Empire, la justice était rendue en son nom. Nulle autre figure humaine ne pouvait être vénérée.



Insignes du pouvoir d'un haut fonctionnaire,  
en particulier le portrait de l'Empereur  
entre quatre chandelles

En s'inféodant au Christ, l'Empereur offrait un nouveau personnage à la vénération de ses sujets. Il n'y voyait pas de danger puisqu'il ne s'agissait pas d'une figure humaine : elle ne risquait donc pas de prendre le pouvoir à sa place. Or, toutes les icônes qui circulaient à travers l'Empire dans le sillage des moines et des prêtres étaient exhibées pour convertir les populations à la foi chrétienne, pas pour leur rappeler de se soumettre à l'Empereur. En d'autres termes, l'Église chassait pour son propre compte ; elle visait à accroître son emprise spirituelle. Entre l'usage qu'elle faisait des images et celui que l'Empereur faisait des mêmes images, il y avait toutes les apparences de la concorde, mais en réalité tous les germes de la discorde.

Conseillé par les responsables de son armée, l'Empereur Léon III l'Isaurien s'insurgea contre l'usage autonome que l'Église faisait des images en dehors de ses sanctuaires. Et comme le meilleur moyen pour lui de signifier qu'il possédait l'autorité était de l'exercer, il décréta en 730 une campagne contre les images religieuses qui avaient envahi l'espace public, au premier rang desquelles celle qui ornait son propre palais. C'était un acte purement arbitraire de remise au pas, dirigé contre la prolifération des images chrétiennes en dehors de son contrôle et contre le culte de l'image du Christ, dont l'ampleur menaçait directement le culte qui aurait dû être rendu exclusivement à sa propre image. Il n'est pas impossible que, dans cette affaire, l'Empereur ait été influencé par son grand adversaire, le Calife des Arabes qui, au tournant du VIII<sup>e</sup> siècle, venait de lancer une campagne contre les images dans ses royaumes et d'interdire aux églises chrétiennes d'en user.



Monnaies du Calife Abd el-Malik ,  
date ?

L'Empereur de Byzance ne pouvait qu'envier la puissance du Calife, qui commandait aussi bien à ses sujets qu'à tous les croyants de l'Islam. Le contrôle des images entrainait à l'évidence dans les calculs géopolitiques du moment.

Ce n'est qu'après ce coup d'éclat de l'Empereur, pur acte d'autorité, que furent invoqués des arguments théologiques pour en justifier le fondement. Par la suite, d'un Empereur à l'autre, la politique fit preuve d'ouvertures vers les images ou, au contraire, d'un renforcement de l'iconoclasme, le cas échéant au moyen de nouvelles violences.



Destruction d'icônes sur ordre impérial, date ?



Crucifixion et iconoclastes recouvrant de chaux une icône du Christ, Psautier Chludov (fol. 67), IX<sup>e</sup> siècle

Puis, en l'espace d'un siècle, un nouvel équilibre politique s'instaura. L'Église se prononça en faveur du culte des images, mais un culte hautement contrôlé et circonscrit à l'enceinte des sanctuaires consacrés. Elle mit fin, au moins pour un temps, à l'expansion sans retenue des images missionnaires. Quant à l'Empereur, dont l'autorité ne pouvait plus se passer des signes d'inféodation au pouvoir divin, il encouragea ce culte rénové des images, tout en restreignant la place que lui-même accordait désormais à l'imagerie chrétienne. Le signe le plus manifeste de ce réaménagement fut le remplacement, sur les pièces de monnaie, de l'effigie du Christ par le signe de la croix, pur symbole n'incitant à aucune adoration d'une figure concurrente de celle de l'Empereur.



Monnaies des Empereurs Philippicus (711-713), Anastase II (713-716) et Théodose III (716-717)

Celui-ci resta chrétien, mais avant tout il resta l'Empereur.

La querelle des images était donc clairement une querelle de pouvoir. C'est le point principal à retenir, car ce sera toujours le cas par la suite. Après s'être durement affrontés, l'Église et l'Empereur préfèrent se partager le contrôle des images car, à défaut de pouvoir en gagner le monopole, aucun ne veut en laisser l'entière maîtrise à l'autre. Désormais, l'Église sut elle aussi qu'elle avait besoin des images pour maintenir et accroître son influence. D'ailleurs, cette question, purement temporelle et politique, fut d'emblée au cœur de la réflexion des théologiens qui argumentèrent le culte des images. L'un des plus célèbres, Nicéphore n'avait-il pas centré l'une de ses méditations sur « la nature de toute image et l'impossibilité de penser et de gouverner sans elle » ?

Voilà pourquoi cette querelle des images annonce tous les débats qui, depuis, sont revenus sur les dangers de l'utilisation des images dans la vie publique, jusqu'aux plus récents à propos de la télévision ou des médias. Depuis Byzance, l'image est perçue comme un attribut indispensable à l'exercice du pouvoir. A ce titre, elle doit être strictement contrôlée par les détenteurs du pouvoir, comme par ceux qui veulent s'en emparer. Leurs justifications intellectuelles, voire spirituelles, sont l'habillage obligé de leurs ambitions politiques.